

# Après le champagne, 14-18 à l'Unesco ?

Les paysages du champagne classés en 2015, nos départements sont en quête d'un autre label Unesco, moins festif : les sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale.

## L'ESSENTIEL

- Depuis 2011, une association regroupant 14 départements du nord et de l'est de la France et la Belgique, œuvre pour faire classer 137 sites funéraires et de mémoire de la guerre de 14-18.
- Le dossier pourrait être proposé à l'Unesco par la France en janvier 2017, le classement étant attendu pour l'été 2018, centenaire de la fin du conflit.
- Cette reconnaissance au patrimoine de l'humanité serait une première pour de tels lieux.

La quête, pourtant lancée en 2011, avance incognito dans nos départements, oscillant entre indifférence et ignorance. « Nous ne pouvions courir deux lièvres à la fois », argue Christian Bruyen, vice-président (DVD) du conseil départemental de la Marne et représentant du département à l'association portant ce nouveau projet devant l'Unesco, dans une référence au dossier des paysages du champagne (classés en juillet 2015) que l'élu a aussi poussé. Surtout, pour provoquer l'engouement du public et générer le soutien populaire requis par le comité décidant le classement, il va falloir jouer sur d'autres fibres que celles utilisées pour les « cotéaux, caves et maisons de champagne », eux qui exhalent l'art de vivre et la fête via la vigne. L'inverse prévaut dans ce dossier des « sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale ». Une candidature atypique.

### Classer la destruction massive

Comment faire entrer au patrimoine mondial de l'humanité, la fameuse liste établie par l'Unesco, des lieux de conflit, d'opposition totale aux notions d'humanisme mises en avant par l'organisation dépendant des Nations unies ? Cette équation, nos territoires, scènes involontaires de ce premier conflit généralisé de l'histoire voilà un siècle, ont cherché à la résoudre afin de transmettre un message universel, tel que néces-



Le carré des morts du 11 novembre 1918 à Vrigne-Meuse figure parmi les sites ardennais candidats à l'Unesco. Aurélien Laudry

saire à l'inscription.

Sacraliser des paysages de champs de batailles, de sang, de destruction massive du genre humain, avait déjà été esquissé avec le classement du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne, et du Mémorial de la paix d'Hiroshima, au Japon, seul bâtiment à rester debout

après l'explosion de la première bombe atomique, le 6 août 1945. Du coup, et sur les conseils du comité des biens français, l'association, coprésidée à sa création par Yves Daudigny, l'ancien président (PS) du conseil général de l'Aisne, s'est lancée dans un processus d'hommage et d'entretien de la mémoire de ces

hommes, tombés par millions sur le front d'ouest entre 1914 et 1918. « D'abord parce que la Grande Guerre est rentrée dans le temps de l'histoire. Pendant près de neuf décennies, son histoire a été transmise par les témoins, les 8 millions de Français mobilisés. Ce sont ces poilus qui se sont transformés progressivement en

## Quatre sites concernés dans les Ardennes

Les sites ont été sélectionnés parmi les milliers de lieux funéraires et mémoriels qui jalonnent les lignes de front du conflit. L'association a décidé de n'en retenir que 137, représentatifs dans leur diversité. Dans les Ardennes, quatre sites sont concernés : le cimetière allemand et la nécropole nationale de Chestres ; le monument allemand du cimetière de Sedan ; le carré des morts du 11 novembre 1918 à

Vrigne-Meuse et le cimetière allemand d'Apremont. La Marne compte huit sites retenus, l'Aisne, neuf. Les sites sont aussi situés dans les départements du Nord, de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Oise, de la Seine-et-Marne, de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges, du Haut-Rhin et du Territoire de Belfort. En Belgique, la région des Flandres et celle de la Wallonie sont concernées.

## COMMENTAIRE

### Terre de douleur

Parce que les territoires du front de la Grande Guerre ont été la matrice d'une tragédie humaine où, l'acier et le feu des obus, la dévastation des mines, l'enfer des tranchées marmittées et des forts mitraqués ont porté sur les paysages des cicatrices éternelles, leur classement au patrimoine de l'Unesco s'impose. Pour qu'on se souvienne à jamais de la brutalité de ce conflit, des sacrifices consentis, des vies confisquées et qu'on aime la paix.

HERVÉ CHABAUD

hommes témoins. La disparition de Lazare Ponticelli (le dernier poilu français, décédé en 2008) a ouvert un nouveau temps, celui des historiens et des sites », estime Serge Barcellini, le secrétaire général de l'association, dans le dossier de présentation.

### Humanité dans l'inhumanité

Et puis, cette Première Guerre mondiale marque un tournant. « C'est paradoxal mais dans l'un des pires moments d'inhumanité de cette planète, on note un progrès humain », commente Christian Bruyen. Pour la première fois, les soldats tués bénéficient de tombes individuelles et nominatives, de monuments en leur honneur. C'est sur cette « avancée du respect de l'humain », comme la nomme Serge Barcellini, cette humanité dans l'inhumanité, que compte l'association pour obtenir le label Unesco. Lorsque le culte funéraire devient humaniste pour, au fil des décennies, tendre vers la réconciliation et la paix.

Le dossier définitif sera déposé en septembre au ministère de la Culture. L'État décidera ensuite s'il le dépose en proposition à l'Unesco en janvier 2017, dans le but de décrocher son inscription au patrimoine en 2018. Pour le centenaire de la fin du conflit mondial. D'ici là, reste à associer les populations à cette candidature afin de lui procurer l'engouement requis et mérité.

FRÉDÉRIC GOUIS

## VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE (VUE) ?

► C'est sur cette VUE que se repose l'Unesco pour permettre à un bien de postuler à l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité.

► Il faut au moins répondre à l'un des six critères listés par l'Unesco pour les biens culturels (quatre pour les biens naturels).

## LE CHIFFRE

**3 millions** C'est le nombre de victimes estimées sur le front de l'ouest (de la Manche à la Suisse) lors du conflit de 1914 à 1918.

## LA PHRASE

« L'histoire de cette guerre a été transmise par les anciens combattants. Aujourd'hui, ce sont les lieux qui portent le témoignage. Ce sont eux qu'il faut sauvegarder et ouvrir aux jeunes générations afin qu'ils soient à leur tour passeurs de mémoire. » Serge Barcellini, secrétaire général de l'association